DIVERS

COMMUNE DE SELESTAT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de reconversion de la friche Celluloïd soumis à évaluation environnementale Plan local d'urbanisme Modifications n°5 et 6

Par arrêté municipal du 02/01/2023, il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet de reconversion de la friche Celluloïd à Sélestat et sur les modifications n°5 et 6 du plan local d'urbanisme.
Les objets principaux de la modification n°5 du plan local d'urbanisme sont :
- le reclassement d'un secteur d'habitat du site de l'hôpital de la zone UE vers le secteur de zone UCa ;
- la modification des dispositions règlementaires du secteur de zone UEc pour autoriser les activités associatives et culturelles ;
- la modification des limites entre la zone UX et le secteur de zone UXa au Nord de la zone d'activités Nord.
L'objet principal de la modification n°6 du plan local d'urbanisme est :
- le reclassement d'une partie de la zone UE près de la médiathèque en zone IAUa1 pour permettre le projet de reconversion du site Celluloïd.
Le projet de reconversion de la friche Celluloïd fait l'objet de la demande de permis d'aménager n°067.462.22.M0003 et consiste en :
- la transformation de l'ancienne friche industrielle en futur quartier à vocation principale d'habitat.
L'enquête se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs :
du mercredi 1er février 2023 à 9h00 au vendredi 3 mars 2023 à 11h00.
Monsieur SPIES, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique unique seront consultables sur le site internet de la commune de Sélestat, à l'adresse suivante : **https://www.selestat.fr**
Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie au service urbanisme **(Commanderie Saint-Jean au 10 boulevard Leclerc)** pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture (ainsi que le samedi 25 février – exceptionnellement – horaires non habituels) :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Ouverture exceptionnelle de la mairie - service urbanisme
(Commanderie Saint-Jean) pour les besoins de l'enquête publique :
Samedi 25 février 2023 de 14h00 à 17h00
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie **(Commanderie Saint-Jean au 10 boulevard Leclerc)** les :
- Mercredi 1er février 2023 de 9h00 à 12h00
- Mardi 14 février 2023 de 9h00 à 12h00
- Samedi 25 février 2023 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 3 mars 2023 de 9h00 à 11h00
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête déposé à la **Commanderie Saint-Jean, sise 10 boulevard Leclerc à SELESTAT**
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie, Service Urbanisme, 9 place d'Armes 67604 SELESTAT
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
l.urbanisme@ville-selestat.fr
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
Le dossier de modification n°6 du PLU et le dossier de permis d'aménager font l'objet d'une évaluation environnementale commune. Le rapport environnemental est joint au dossier d'enquête publique.
L'autorité environnementale et les collectivités ou groupements de collectivités intéressés ont été consultés au titre de l'évaluation environnementale. Leurs réponses (ou la mention d'une absence de réponse) figurent au dossier d'enquête publique.
L'autorité responsable des modifications n°5 et 6 du plan local d'urbanisme est le Maire de Sélestat, Monsieur Marcel BAUER. Le maître d'ouvrage du projet de reconversion de la friche Celluloïd est DELT AMENAGEMENT dont le siège est situé 9A rue Saint-Léon IX - 57850 DABO
Des informations peuvent être demandées auprès de l'autorité organisatrice de l'enquête à la mairie, Commanderie Saint-Jean - 10 boulevard Leclerc à Sélestat.
Au terme de l'enquête, les projets de modifications du plan local d'urbanisme, éventuellement ajustés pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du conseil municipal.
Le permis d'aménager pourra être autorisé, autorisé avec prescriptions ou refusé, par arrêté du Maire.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet :
https://www.selestat.fr pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de BOERSCH Plan local d'urbanisme Modification n° 1

Par arrêté municipal du 01/12/2022, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme, dont les axes principaux sont :
Dans le règlement écrit :
- Toiletter des dispositions obsolètes ;
- Interdire les dépôts et stockages de toute nature ;
- Interdire les hôtels et autres hébergements touristiques en zones d'activités ;
- Préciser ou compléter les règles sur l'aspect des constructions et des clôtures ;
- Préciser ou compléter les règles d'implantation des constructions ;
- Favoriser la gestion à la parcelle des eaux de pluies ;
Sur les plans de règlement :
- Supprimer les emplacements réservés n°8 et 9 ;
- Classer en UB3 les fonds de parcelles situées en zone IIAU rues des Roses et des Violettes ;
- Classer en UB2 deux constructions situées en zone ANC route de Saint-Léonard.
L'enquête se déroulera sur une durée de 24 jours consécutifs :
du jeudi 12 janvier 2023 à 08h00 au samedi 4 février 2023 à 12h00.
Monsieur MONTEIL, Chef d'entreprise, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://www.registredemat.fr/modif-plu-boersch
Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00
Pour tout renseignement complémentaire concernant le dossier, il est conseillé au public de privilégier les lundis, mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00.
Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :
- Jeudi 26 janvier 2023 de 15h00 à 17h00
- Samedi 4 février 2023 de 9h00 à 12h00
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
- Jeudi 12 janvier 2023 de 8h00 à 11h00
- Mardi 17 janvier 2023 de 9h00 à 11h00
- Jeudi 26 janvier 2023 de 15h00 à 17h00
- Samedi 4 février 2023 de 9h00 à 12h00
Il sera demandé au public de respecter les mesures sanitaires suivantes : port du masque et utilisation d'un stylo personnel. La ville de Boersch mettra à disposition du public du gel hydroalcoolique.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 Place de l'Hôtel de Ville – 67530 BOERSCH
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
urbanisme@boersch.net
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
https://www.registredemat.fr/modif-plu-boersch
L'autorité responsable du projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme est la commune de Boersch représentée par son Maire Madame Colette JUNG et dont le siège administratif est situé 1 Place de l'Hôtel de Ville – 67530 BOERSCH.
Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête (en format A4) ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.
Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie pendant un an après la remise des documents précités.

Retrouvez l'EST AGRICOLE ET VITICOLE sur internet www.est-agricole.com

CUMA DES IRRIGANTS DE HOERDT

en cours de constitution
Société Coopérative Agricole
à capital variable
Adresse de correspondance :
FRCUMA Grand Est
2 Rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE CONSTITUTIVE

Les membres fondateurs de la CUMA des irrigants de Hoerdt sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire constitutive qui aura lieu : le vendredi 27 janvier 2023 à 9h30 à la salle de réunion de la Brasserie « La Couronne », 12 Rue de la Wantzenau, 67720, HOERDT.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire
1. Approbation des statuts et du règlement intérieur
2. Souscription du capital social
3. Élection du Conseil d'administration
4. Indemnités des administrateurs
5. Mandat de prendre des engagements au nom de la CUMA en cours de formation
6. Formalités de publicité, dépôt et immatriculation
7. Divers

Les membres fondateurs

Etude de Mes Christophe NONNENMACHER, Bruno BELLOT & Lucas GERARD
Notaires associés
10 rue de Monswiller
67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 17 63

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me GERARD, notaire à SAVERNE, le 18 mai 2022, M. Jean-François Roger Gaston THIEBAUT, et son épouse, Mme Marie-France SIEFFERT, demeurant à 67700 MONSWILLER, 29, rue Saint Michel, mariés sous le régime de la séparation de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Willy NONNENMACHER, alors notaire à SAVERNE, le 22 août 1987, ont convenu d'aménager leur régime matrimonial, par l'adjonction d'une société d'acquêts.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois (3) mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me GERARD, notaire susnommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la modification partielle de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour insertion : Lucas GERARD, notaire.

SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à CLAMART du 21 avril 2015, Madame Paulette BOUCHY, en son vivant retraitée, demeurant à CLAMART (92140), 2 rue de l'Ile Bouchard, veuve de Monsieur Roger Eugène ESNAULT, née à VERSAILLES (78000) le 23 mai 1929, décédée à CLAMART (92140) le 16 septembre 2022 a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, le 6 janvier 2023 (RN° 25.225).
Les oppositions pourront être formées auprès de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, notaires associés à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, notaires chargés du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Laurent RITTER, Notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.

CONSTITUTION

LIBERTE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue Ignace Spies
67600 SELESTAT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à du 10/10/2022, il a été constitué la société « LIBERTE », pour 99 années à compter de la date de l'immatriculation, Société Civile Immobilière au capital social de 1 000 euros, dont le siège est à (67600) SELESTAT, 7 Rue Ignace Spies, et qui a pour objet l'acquisition, la détention, l'administration et exceptionnellement la vente de tous immeubles, ou droits immobiliers et dont les gérants sont la Société FINANCIERE DENYS sise 7 Rue Ignace Spies (67600) SELESTAT représenter par Monsieur Sébastien DENYS, la société FINANCIERE LARUELLE sise 2 Rue de la Gare (67600) SELESTAT représenter par Monsieur Frédéric LARUELLE et la société FINANCIERE BRUDER sise 25 Route de Scherwiller (67600) EBERSHEIM représenter par Monsieur Eric BRUDER.
Les cessions et transmissions de parts sont soumises à agrément des associés représentant les 2/3 au moins du capital social.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis La Gérance

EPIGSOIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03.01.2023 à STRASBOURG. Il a été constitué une société par action simplifiée dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale: EPIGSOIN
Forme: Société par action simplifiée.
Capital : 1500 euros
Siège : 20, rue de Molsheim 67000 STRASBOURG
Objet : la Production de produits cosmétiques à base d'ingrédients naturels ; produits hygiéniques pour la médecine ; savons désinfectants ; savons médicinaux ; shampoings médicamenteux ; dentifrices médicamenteux ; aliments diététiques à usage médical ; compléments alimentaires ; désinfectants ; produits antibactériens pour le lavage des mains ; préparations pour le bain à usage médical ; herbes médicinales ; tisanes médicinales. L'intégration de la recherche scientifique dans les produits naturels produits par EPIGSOIN avec une attention particulière à la recherche des mécanismes d'action des ingrédients à activité biologique issues des produits naturels. La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités
Durée : 99 années.
Apports : apports en numéraire de 1500 euros.
Président : Monsieur Mahmoud ALHOSIN, demeurant 7075 Juwayriya Bin Qudamah Alīamimi, villa : 492 Quartier : Ar Riyadh, 23838 Jeddah, Arabie Saoudite, a été désigné comme Président statutairement pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS de Strasbourg
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La demande d'agrément doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président de la Société et indiquant le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de la cession, les noms, prénoms, adresses, nationalités de l'acquéreur ou s'il s'agit d'une personne morale, son l'identification complète (dénomination, siège social, numéro RCS, montant et répartition du capital, identité de ses dirigeants sociaux).
Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés.
Le Président dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la demande d'agrément pour faire connaître au Cédant la décision de la collectivité des associés.
A défaut de réponse dans le délai ci-dessus, l'agrément sera réputé acquis.
Pour avis et mention,
Nawel RAFIK-ELMRIN Avocat

SCI LE TAK

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 4, rue du Schnokeloch
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Strasbourg du 26 décembre 2022
il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SCI LE TAK
Siège social : 4, rue du Schnokeloch, 67200 STRASBOURG
Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Lucie SCHWALLER, demeurant 4 rue du Schnokeloch, 67200 STRASBOURG
Clauses relatives aux cessions de parts : Les statuts contiennent des clauses d'agrément des cessions de parts.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis
La Gérance

E.A.R.L. LA FERME D'ELSA

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €uros
11, route de Colmar
67390 ELSENHEIM

Suivant acte sous seing privé du 01/01/23, il a été constitué une EARL en cours d'immatriculation au RCS de COLMAR. Dénomination : E.A.R.L. La Ferme d'Elsa Siège : 11 route de Colmar – 67390 ELSENHEIM. Capital : 10 000 euros (numéraire). Objet : exploitation de biens agricoles. Durée : 99 ans. Gérant : Madame Marie-Andrée MADER demeurant 11 route de Colmar à (67390) ELSENHEIM. Pour avis.

FINANCIERE KHODJA

Société Civile
au capital de 1.000 Euros
6 Rue Nathan Katz
67600 SELESTAT
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous seing privé signé en date du 5 Janvier 2023, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FINANCIERE KHODJA
Forme sociale : Société Civile
Siège social : 6 Rue Nathan Katz - 67600 SELESTAT
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'Etranger :
- la prise de participations et l'acquisition de droits de toute nature dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ;
- la gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion ;
- les prestations de service administratives, commerciales, financières et techniques au profit de ses filiales ainsi que la réalisation de prestations de direction d'entreprise et l'animation effective du groupe ainsi constitué ;
- la réalisation de placements financiers ;
- l'acquisition de biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en Société ;
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports : 1.000 Euros en numéraire
Capital Social : 1.000 Euros divisé en 100 parts sociales de 10 Euros de valeur nominale chacune
Gérance : Monsieur Maamar KHODJA, demeurant 6 Rue Nathan Katz à SELESTAT (67600) est nommé premier gérant de la Société pour une durée indéterminée.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes, qu'avec un agrément donné dans les conditions par un ou plusieurs associés représentant les trois quart au moins du capital social, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. Toutefois, Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
L'immatriculation de la Société sera requise auprès du RCS de COLMAR.
Pour avis, la gérance

SCP Nicolas CHAPOUTOT Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 Rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

SCI YELADIM SCHNITZLER

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD en date du 03 janvier 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI YELADIM SCHNITZLER
Forme : Société Civile immobilière
Siège : 49 Boulevard Clémenceau (67000) STRASBOURG
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1.000 € (mille euros) divisé en 1000 parts de 1 € (un euro) chacune numérotées de1 à 1000.
Apports en numéraire : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Gérant : La société dénommée H Managing, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00€ avec siège à STRASBOURG (67000), 49 Boulevard Clemenceau immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le N°910.748.854, pour une durée indéterminée.
Clause d'agrément : Les cessions de parts sont soumises sous certaines conditions à agrément.
Immatriculation au RCS de : STRASBOURG
Pour avis

SCEA STOCK

Suivant acte sous seing privé du 20.12.2022 il a été constitué une SCEA en cours immatriculation au RCS Saverne :
Dénomination: S.C.E.A. STOCK
Siège: 24 rue de Ratzwiller 67430 BUTTEN
Capital: 10 000 € (numéraire)
Objet: Culture et Élevage associé
Durée: 99 ans
Gérante: Madame STOCK Dorothée 28 rue de l'Église 67330 RIEDHEIM

SEJOGH

Société Civile
au capital de 1.000 Euros
1 Rue de la Scheer
67640 ICHTRATZHEIM
RCS STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par processus de signature électronique en date du 23 décembre 2022, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SEJOGH
Forme sociale : Société Civile
Siège social : 1 Rue de la Scheer - 67640 ICHTRATZHEIM
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'Etranger :
- la prise de participations et l'acquisition de droits de toute nature dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ;
- la gestion et la valorisation de ces participations par voie de cession, d'apport ou de fusion ;
- les prestations de service administratives, commerciales, financières et techniques au profit de ses filiales ainsi que la réalisation de prestations de direction d'entreprise et l'animation effective du groupe ainsi constitué ;
- la réalisation de placements financiers ;
- l'acquisition de biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- l'acquisition d'objets d'art ou de collection ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en Société ;
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports : 1.000 Euros en numéraire
Capital Social : 1.000 Euros divisé en 100 parts sociales de 10 Euros de valeur nominale chacune
Gérance : Monsieur Sébastien SCHULLER et Madame Elodie SCHULLER, née DUFOUR, demeurant ensemble 1 Rue de la Scheer à ICHTRATZHEIM (67640) sont nommée premiers co-gérants de la Société pour une durée indéterminée.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transférées à quelque titre que ce soit qu'avec un agrément donné à l'unanimité des associés. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions ou transferts, à quelque titre que ce soit, entre associés.
L'immatriculation de la Société sera requise auprès du RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la gérance

SCP Nicolas CHAPOUTOT Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 Rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

SCI YELADIM SOMME

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD en date du 03 janvier 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI YELADIM SOMME
Forme : Société Civile immobilière
Siège : 49 Boulevard Clémenceau (67000) STRASBOURG
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1.000 € (mille euros) divisé en 1000 parts de 1 € (un euro) chacune numérotées de 1 à 1000.
Apports en numéraire : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Gérant : La société dénommée H Managing, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 € avec siège à STRASBOURG (67000), 49 Boulevard Clemenceau immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le N°910.748.854, pour une durée indéterminée.
Clause d'agrément : Les cessions de parts sont soumises sous conditions à agrément.
Immatriculation au RCS de : STRASBOURG
Pour avis

SCI LMB

Par acte SSP du 25/10/2022 il a été constitué une SCI dénommée :
SCI LMB
Siège social : 2 route Principale 67340 MENCHHOFFEN
Capital : 1000€.
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.
Gérant : Monsieur Ludovic GING, 2 rue Roeth 67340 INGWILLER.
Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés.
Durée : 99 ans.
Immatriculation au RCS de Saverne.
La gérance

CONSTITUTION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

SEQUOIA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN

Par acte sous seing privé en date du 05/01/2023 à OBERHAUSBERGEN, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SEQUOIA
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN
Objet social :
La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social: le capital social est de 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leur apport.
Est nommée première gérante de la société : la société CREAGEST, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 880.634.845 (2021B00357) représentée par Mme Marie-Christine TOUZE, Présidente
Clause relative aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers étranger qu'avec un agrément des associés représentant les deux tiers des parts sociales dans les conditions et modalités prévues par les articles 1861 à 1864 du Code Civil.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG
Pour publication légale, Avocat

Marlène DAVID, Avocat
3 rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 24 33 03
Mail : avocat@marlenedavid.fr

EDATEC

Engineering Data
Automation Technologie

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 05 janvier 2023, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : EDATEC « Engineering Data Automation Technologie »
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
SIEGE SOCIAL : 17 rue de l'Eglise - 67310 SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT
OBJET :
• La programmation informatique, du conseil et du développement des compétences ;
• Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;
• La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 2.000 euros
PRÉSIDENT : Monsieur Jean-François, Paul WILHELM né le 24 avril 1971 à SARREGUEMINES (57200), de nationalité française, demeurant 17 rue de l'Eglise - 67310SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT.
IMMATRICULATION : au RCS de SAVERNE
Pour avis

IMPORT HETZEL

Aux termes d'un acte SSP en date du 1/12/2022 il a été constitué une société
Dénomination sociale : IMPORT HETZEL
Forme et capital : Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 €
Siège social : 4 impasse Godar 67350 NIEDERMODERN
Nom commercial : CRAZY MOTORS
Objet social : Achat et vente, export et import de véhicules d'occasion, de pièces détachées, de pneumatiques, et petit entretien. Toutes activités connexes et accessoires à l'objet social.
Président : Monsieur Aurélien HETZEL, demeurant 26 rue des Juifs 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER.
Cessions de parts sociales : Toute cession d'actions de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

BAOBAB

Société civile immobilière
au capital de 100.000 euros
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN

Par acte sous seing privé en date du 23/12/2022 à OBERHAUSBERGEN, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : BAOBAB
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN
Objet social :
La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : Le capital social est de 100.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 100 € chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leur apport.
Est nommée première gérante de la société : la société PATRIMMO, société par actions simplifiée au capital de 13.200.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 388.403.735 (92B1059), représentée par M. Daniel CHENNEVELLE, Président
Clause relative aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers étranger qu'avec un agrément des associés représentant les deux tiers des parts sociales dans les conditions et modalités prévues par les articles 1861 à 1864 du Code Civil.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG
Pour publication légale, Avocat

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI IMPACT

Société civile immobilière
au capital de 1.000,- €
22 Rue de Laubach
67360 ESCHBACH
RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 06/01/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
SCI IMPACT
Objet social : L'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; l'acquisition de tout terrain, l'exploitation et sa mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.
Siège social : 22 Rue de Laubach 67360 ESCHBACH
Capital : 1.000,- euros
Gérance : M. Gilles STEPHAN demeurant 22 Rue de Laubach 67360 ESCHBACH
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

CROQUERIES & GOURMANDISES

Aux termes des statuts en date du 04/01/2023, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
CROQUERIES & GOURMANDISES
Forme : société à responsabilité limitée
Apports : en numéraire
Capital : 3 000 €
Siège : 143 Grand'Rue – 67500 HAGUENAU
Objet : Pâtisserie – salon de thé – petite restauration – traiteur – boissons sans alcool
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Gérants : Camille RABAT-HARÉ, demeurant 34 rue de la Hofstatt – 67520 MARLENHEIM
Adrien TAILLANDIER, demeurant 34 rue de la Hofstatt – 67520 MARLENHEIM
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

CONIFERES

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN

Par acte sous seing privé en date du 05/01/2023 à OBERHAUSBERGEN, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : CONIFERES
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN
Objet social :
La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : Le capital social est de 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leur apport.
Est nommée première gérante de la société : la société CREAGEST, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 880.634.845 (2021B00357) représentée par Mme Marie-Christine TOUZE, Présidente
Clause relative aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers étranger qu'avec un agrément des associés représentant les deux tiers des parts sociales dans les conditions et modalités prévues par les articles 1861 à 1864 du Code Civil.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG
Pour publication légale, Avocat

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

FELBERMAIR FRANCK

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
76, rue du Général Conrad
Bateau Black Pearl
67000 – STRASBOURG

Suivant acte sous seing privé à STRASBOURG en date du 24 décembre 2022 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : FELBERMAIR FRANCK
Capital : 1.000 euros
Siège social : 76, rue du Général Conrad, Bateau Black Pearl à STRASBOURG (67000)
Objet : l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, location de logements meublés et toutes prestations de services annexes dont toutes prestations para hôtelières.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Gérante : Madame Inès FELBERMAIR, demeurant : 76, rue du Général Conrad à STRASBOURG(67000)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis : les Gérants.

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

AV CONCEPT RENOVATION DESIGN

Suivant acte SSP du 04/01/2023 il a été constitué une SAS dénommée :
AV CONCEPT RENOVATION DESIGN
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 17 rue de la Fontaine, 67550 VENDENHEIM
Objet : La rénovation intérieure, travaux de finition, peinture et ravalement, pose de sols durs et souples.
Président : M. Vincent, Denis MUHL demeurant 17 rue de la Fontaine, 67550 VENDENHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

LABER

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 décembre 2022, à Strasbourg.
Dénomination : LABER.
Forme : Société à responsabilité limitée de famille.
Siège social : 7 boulevard Dordogne, 67000 Strasbourg.
Objet : - Le conseil, l'assistance et la gestion de cabinet médical, à destination de tout médecin ou toute structure médicale et/ou paramédicale, en matière notamment logistique, administrative, juridique, d'organisation, d'emplois du temps, de personnel ainsi qu'en matière de développement et de stratégie digitale, marketing, commerciale et financière ; - Achats groupés de matériels et revente de matériel en vue de la mutualisation des coûts, optimisation de la négociation auprès des fournisseurs, amélioration de la gestion des achats de produits et de services des cabinets médicaux et paramédicaux ; - Recrutement, gestion des ressources humaines, et développement des compétences individuelles et collectives. - La prise de participation dans toutes sociétés et activités commerciales, industrielles, financières ou techniques ; - Fourniture de prestations de services et de conseils dans le domaine informatique à destination des entreprises et plus particulièrement des SS2I et des sociétés de prestations informatiques ; - Organisation d'évènements, formations et congrès ; - L'administration financière, comptable et commerciale de toutes sociétés, entreprises et services - Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires ou susceptible d'en favoriser la réalisation, l'extension et le développement.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Emmanuel, Yehouda BERROS, demeurant 7 boulevard Dordogne, 67000 Strasbourg
La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.

67680 EPFIG
1 rue des Bergers
aec.expertise@orange.fr

AURELIE K

Suivant acte SSP du 7 janvier 2023, il a été créé pour une durée de 99 ans une société par actions simplifiée au capital de 2 000 € dénommée AURELIE K qui sera immatriculée au RCS de SAVERNE, avec siège social à 67210 OBERNAI 8 Place de l'Etoile ayant pour objet « toutes activités de salon de coiffure et de salon d'esthétique et d'onglerie, de négoce de tous produits et de toutes autres prestations de services non réglementées, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ».
Madame KOROGLU Aurélie demeurant 67600 SELESTAT 83 route de Strasbourg a été nommée présidente pour une durée indéterminée. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation. Toute cession ou transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable des associés décidé à la majorité des deux tiers des voix égales aux actions composant le capital social. Pour avis.

SCI SMK

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION : SCI SMK
- SIEGE SOCIAL : 2, chemin du Mulhwasser 67980 HANGENBIETEN
- OBJET : acquisition, administration et gestion par location ou autrement à l'exception de la location en meublé, de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
- DUREE : 99 années
- CAPITAL : 1 000 Euros
- APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 Euros
- GERANCE : Monsieur Mathias SALVI, demeurant 2 chemin du Muhlwasser 67980 HANGENBIETEN
- CESSION DE PARTS : Cession libre entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant.
- IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG
Pour avis

LD FROID

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ROTT en date du 02/01/2023, il a été constitué une SARLU, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LD FROID
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Siège social : 9A, Rue Principale – 67160 ROTT
Objet social : Vente, installation, maintenance et dépannage de systèmes de chauffage et de climatisation
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000,00 Euros.
Gérant : Monsieur LUSTIG Dorian, demeurant au 9A, Rue Principale – 67160 ROTT, a été nommé pour une durée illimitée et a accepté.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg
Pour avis, le Gérant

BUSSER

Par acte sous seing privé du 1er janvier 2023 il a été constitué une Société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : BUSSER
CAPITAL : 850.000 euros
SIEGE : 7, rue du Général de Gaulle – 67550 VENDENHEIM
OBJET : Toutes activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolatier et glacier ;Toutes activités de restauration rapide (et notamment la confection de sandwich, plats chaud ou froid), traiteur, salon de thé, vente à emporter ou à consommer sur place ;
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
CESSION DES ACTIONS : Agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins les 2/3.
PRESIDENT : Madame Cyrielle BUSSER demeurant au 16a, rue de la Rivière – 67170 BRUMATH
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 01.01.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA EDEL
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 10 000 €
Objet : la société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans
Siège social : 1 Impasse des Champs 67270 INGENHEIM
Gérant(s) : M. Sébastien EDEL demeurant 3 Impasse du Forgeron 67270 INGENHEIM
Cession de parts sociales – Agrément :
I.- Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité de trois quarts des voix exprimées.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG

NUEVE

SASU AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
5 allée Charles Perrault
67200 STRASBOURG
RCS STRASBOURG

Suivant acte SSP du 02/01/2023 il a été constitué une SASU dénommée :
NUEVE
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 5 allée Charles Perrault 67200 STRASBOURG.
Objet : la restauration rapide chaude et froide, sur place et à emporter, salon de thé.
Président : M. Emre TUNCER demeurant 5 allée Charles Perrault 67200 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

RECTIFICATIF, ADDITIF

THAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 5 rue de l'Oelberg
67880 INNENHEIM
RCS SAVERNE B 420 466 427

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 30/09/2022 : concernant le transfert du siège social de la SARL THAL, il convient de lire : Mention est faite au RCS de Saverne au lieu de Mention est faite au RCS de Strasbourg.

C.G.B.

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 €
Siège Social : 5 rue de l'Oelberg
67880 INNENHEIM
R.C.S. SAVERNE B 490 753 647

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 30/09/2022 : concernant le transfert du siège social de la SARL CGB, il convient de lire : Mention est faite au RCS de Saverne au lieu de Mention est faite au RCS de Strasbourg.

RECTIFICATIF

Dans l'avis de constitution de la société FEDERAL IMMOBILIER en date du 02/01/2023, paru le 06/01/2023, il convenait de lire « La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG » et non de « SCHILTIGHEIM » comme indiqué par erreur.
Pour avis et mention, le gérant

RECTIFICATIF

Suite à la parution dans l'Est Agricole et Viticole du 30/12/2022 concernant la Constitution de la société **GFL CONSTRUCTION**, il convient de lire que la société a été constituée selon acte ssp en date du 03/01/2023 au lieu du 01/12/2022.

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire de la Société Civile Professionnelle "Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT", titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 30 décembre 2022, a été cédé un fonds de commerce :
Par : La Société dénommée SNACK VONA SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à MUTZIG (67190), Centre Commercial Les Brasseurs, identifiée au SIREN sous le numéro 814553533 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.
Au profit de : La Société dénommée SNACK DE VILLE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1000 €, dont le siège est à MUTZIG (67190), 2 rue Frédéric Chopin, identifiée au SIREN sous le numéro 922172044 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.
Désignation du fonds : le fonds de brasserie/Salon de thé, snack, glaces sur place et à emporter sis à MUTZIG (67190), au sein du Centre Commercial « Les Brasseurs », et pour lequel il est immatriculé au RCS de SAVERNE, sous n°814 553 533,
Moyennant le prix principal de 15.000,-€, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 12.060,00.-€
- au matériel pour 2.940,00.-€.
Entrée en jouissance le 30 décembre 2022
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en la SCP Mickaël SOHET Suzanne LEHN - de DAMAS, titulaire de l'office notarial de MOLSHEIM (67120), 2 rue de l'Eglise, où domicile a été élu à cet effet, par acte extra judiciaire.
Pour Insertion.
Le Notaire

MODIFICATION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

KALEOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
réduit à 32.000 €
Siège social : 10 rue des Lys
67201 ECKBOLSHEIM
RCS STRASBOURG 437.528.789
(2001B580)

Du procès-verbal des décisions de la gérance du 21/12/2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement Strasbourg le 27/12/2022, Dossier 2022 00072766, Réf. 6704P61 2022 A 08021, il résulte que la réduction du capital social de 40.000 € à 32.000 € ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 04/11/2022 de ce journal est définitivement réalisée.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Ancienne mention)
Le capital social est fixé à la somme de 40.000 euros (quarante mille euros). Il est divisé en 400 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 400
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Nouvelle mention)
Le capital social est fixé à la somme de 32.000 euros (trente-deux mille euros). Il est divisé en 320 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 320
Pour publication légale, Avocat

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

CHENDI LORENZO ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social transféré du
11 rue Wolfley
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
au 3 rue de la Course
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 324.521.152
(82B270)

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts :
ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL (Ancienne mention)
Le siège social est fixé : 11 rue Wolfley 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL (Nouvelle mention)
Le siège social est fixé : 3 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Pour publication légale, Avocat

MODIFICATION

EURL LAURENT SCHMITT

Société à responsabilité limitée
Capital : 1 000 euros
Siège social : 68, rue du Faubourg
67260 KESKASTEL
RCS Saverne B 482 895 695

Modification des dirigeants

Aux termes de l'Assemblée générale mixte en date du 31/05/2022, il a été décidé, à compter du 01/06/2022, de :
- nommer Madame, Véronique SCHMTT demeurant au 57 rue du Stade –57910 HAMBACH, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Laurent SCHMITT, gérant démissionnaire.
- modifier l'objet social de la société comme suit « La société a pour objet :
L'acquisition ou la revente de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non, au moyen d'un bail commercial ou autre, location de logements meublés saisonniers, touristiques ou annuels constituant ou non le domicile du locataire, avec ou sans prestations de services,
et plus généralement toutes opérations directes ou indirectes, connexes ou annexes, sous toutes formes, qu'elles aient un caractère immobilier, mobilier, financier, commercial ou industriel nécessaires à la réalisation de l'objet social principal. »
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS SAVERNE
Pour avis

JEU DE BAZ

(ancienne dénomination)
SASU au capital de 1500 euros
Siège social : 11 Rue du Donon
67700 OTTERSWILLER
RCS SAVERNE 852460492

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/12/2022 il a été décidé de modifier :
- la dénomination sociale :
Ancienne dénomination : JEU DE BAZ
Nouvelle dénomination : BAZ
- l'objet social : La société a pour objet, tant en France qu'en Europe et dans le monde :
A) Activité principale :
- Apporteur d'affaires (intermédiaire du commerce en produits et services divers)
B) Activités secondaires
- l'achat et la vente de jeux réels et virtuels, de jouets et de tous articles de loisir et de produits divers, en vente directe, sur internet et les réseaux sociaux, sur les marchés salons et foires
- L'organisation de séminaires, de colloques, de foires et de salons ainsi qu'à leur participation
- L'organisation d'évènements permettant de faire connaître et de promouvoir les articles vendus
- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- Activité de coaching privé et professionnel.
Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

STRASBOURG AVIATION

SAS au capital de 15.000 euros
20 rue Saint-Exupéry
Aérodrome de Haguenau
67500 HAGUENAU
R.C.S. STRASBOURG 728 504 655

Modification des dirigeants

Selon acte du 24 octobre 2022, les actionnaires de la société STRASBOURG AVIATION, Société par actions simplifiée au capital de 15 000,-€, dont le siège social se situe 20 rue Saint-Exupéry - Aérodrome de Haguenau, 67500 Haguenau, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 728 504 655, ont décidé de nommer en qualité de président, pour une durée illimitée à compter du 01.11.2022, M. Christian GASS, demeurant 1 rue des Lilas, 67500 HAGUENAU, en remplacement de M. Georges KERN, président démissionnaire au 01.11.2022 avec effet immédiat. Le titre IX des statuts a été supprimé en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

SCP Nicolas CHAPOUTOT
Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 Rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

TEIXEIRA

SARL au capital de 7.500,00 €
Siège : Route de Lingolsheim
GEISPOLSHEIM 67118
R.C.S STRASBOURG 441.576.261

Les associés de la SARL TEIXEIRA se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont décidé de nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 03 janvier 2023, Monsieur Miguel TEIXEIRA DA COSTA, en remplacement de Monsieur Adriano TEIXEIRA DA COSTA, ancien gérant, décédé le 1er novembre 2022. Modification sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis. La gérance

AUDALIA

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

DISTRITWO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.500 euros
Siège social : 1a rue Principale
67270 DURNINGEN
RCS STRASBOURG 849 780 325
(2019 B 01053)

Aux termes de la décision de l'associée unique du 2 janvier 2023, le siège social a été transféré 12 rue des Entrepreneurs à WILWISHEIM (67270) à compter de ce même jour.
L'article n°3 – Siège social – a été modifié en conséquence comme suit :
Ancienne mention : 1a, rue Principale à DURNINGEN (67270)
Nouvelle mention : 12, rue des Entrepreneurs à WILWISHEIM (67270)
Le reste de l'article reste inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour avis : la Présidente

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

MATTHIEU PRESTATION

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : 25 Grande Rue
67220 MAISONSGOUTTE
538658048 RCS de Colmar

Aux termes d'une décision en date du 1 octobre 2022, l'associé unique a décidé à compter du 1 octobre 2022 d'étendre l'objet social aux activités de : coupe de bois, débardage, façonnage, achat et vente de bois.
Mention sera portée au RCS de Colmar.

SOCIETE D'EXLPOITATION DES ETABLISSEMENTS TRONCONNEUSES DE L'EST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 76.224,50 euros
Siège social : 10 rue Sefel
67190 HEILIGENBERG
RCS SAVERNE 324 432 087

Modification du capital

Aux termes des décisions unanimes des associés du 04/04/2022 et des décisions du gérant du 27/07/2022, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 38.112,25 euros pour le ramener de 76.224,50 euros à 38.112,25 euros par voie de rachat et d'annulation consécutive de 50 parts sociales. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention sera faite au RCS SAVERNE.
Pour avis, Le président.

BAUMERT CM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500.000 €
2-4 Rue Georges Besse
Zone Industrielle Ouest
67150 ERSTEIN
433 819 323 R.C.S. STRASBOURG

Aux termes de ses décisions du 30 décembre 2022, l'Associé Unique décide de :
- nommer Monsieur Stephan KRATZEISEN, né le 17/01/1973 à STRASBOURG et domicilié 15 rue de Saint Nazaire à 67100 STRASBOURG, en qualité de Président de la Société à compter du 01/01/2023, en remplacement de Monsieur André VOGES, partant ;
- et nommer Monsieur Vincent MONDY, né le 06/10/1975 à ROUBAIX et domicilié 2-4 Rue Georges Besse - Zone Industrielle Ouest à 67150 ERSTEIN, en qualité de nouveau Directeur Général de la Société à compter du 01/01/2023.
Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG.
Pour avis.

ALSACE TEC EUROPE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 9 rue Fux
67400 ILLKIRCH-G.

Suite à l'assemblée générale mixte du 6 janvier 2023 les éléments suivants ont été actés : Modification du siège social : le siège social de la société est transféré du 27, rue Kléber – 68000 COLMAR au 9 rue Fux – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN. Nomination du Président : Geoffroy ANTHON, né le 10 octobre 1989 à Strasbourg (67), domicilié 72E rue du Général De Gaulle - 67640 FEGERSHEIM. Nomination d'un Directeur Général : Thierry ERB, né le 4 avril 1965 à Strasbourg (67), domicilié 32 rue du Théâtre du Peuple – 88540 BUSSANG. Immatriculation : RCS de STRASBOURG.
Geoffroy ANTHON - Président

SARL IMMOBILIERE SCHMITT

Société à responsabilité limitée
Capital : 15.244,90 euros
Siège social : Route de Schopperten
67260 KESKASTEL
RCS Saverne B 388 820 854

Modification des dirigeants

Aux termes de l'Assemblée générale mixte en date du 31/12/2021, il a été décidé, à compter du 01/01/2022, de nommer Madame, Véronique SCHMTT demeurant au 57 rue du Stade –57910 HAMBACH, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Laurent SCHMITT, gérant démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS SAVERNE
Pour avis

Notaire

SCP Nicolas CHAPOUTOT
Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 Rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

SCI STECAVER

Aux termes d'un acte de donation de parts sociales du 28 décembre 2022, les associés de la SCI STECAVER, Société Civile Immobilière au capital de 40000,00 €, avec siège social à LINGOLSHEIM (67380), 4 rue de la Gare immatriculée au RCS STRASBOURG N° 514 001 668,
Ont décidé :
- la démission de Monsieur Alain VERREMAN, en sa qualité de gérant-associé à compter du 28 décembre 2022
L'article 17 des statuts est modifié corrélativement.
Mention est faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis.

EARL MUNCH BERNARD

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
3 A, Impasse du Tabac
67140 STOTZHEIM
RCS COLMAR TJ 853 642 858
(2019 D 560)

Modification des dirigeants

Par AGE en date du 15/12/22, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérante, à compter du 15/12/22, Mme Sylvie MUNCH demeurant (67140) STOTZHEIM – 3 A, Impasse du Tabac en remplacement de M. Bernard MUNCH, démissionnaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

SATT CONECTUS ALSACE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 5 rue Schiller
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 539 210 559

Modification des dirigeants

Aux termes des décisions du conseil d'administration en date du 20/10/2022, il résulte que M. Marc GILLMANN, demeurant 58 rue des Laitières 94300 VINCENNES, est nommé Président, à compter du 09/01/2023, pour une durée de 3 ans renouvelable, en remplacement de M. Emmanuel POTEAUX, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG
Pour avis, Le Président

MEET'IN HAIR

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 1 000,00 Euros
Immatriculée au RCS de Strasbourg
sous le numéro 838 882 439

Au terme de l'AGE du 03/01/2023, il a été décidé ce qui suit :
Démission du Président : Madame ARAS Aylin a démissionné de son poste de Président le 03/01/2023 à effet immédiat
Nouveau Président : Monsieur ARAS Metin demeurant au 81 rue de la Ziegelau – 67100 STRASBOURG, a été nommé pour une durée illimitée et a accepté
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, le Président

JF STRATEGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue des Cigognes,
67720 WEYERSHEIM
904 792 033 RCS STRASBOURG

Suivant AGE du 31/12/2022, le capital social a été augmenté de 12 725 euros par voie d'apport en nature, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 13 725 euros

TLMJ

Aux termes de décisions unanimes prises en date du 23 décembre 2022, les associés de la société civile immobilière TLMJ, au capital de 1 000 euros, RCS STRASBOURG 483 344 370, ont décidé de transférer le siège social du 29, rue du Stade 67450 LAMPERTHEIM au 12B, rue des Forgerons 67117 HURTIGHEIM à compter du 1er avril 2022 et de modifier en conséquence l'article SIEGE SOCIAL des statuts.
Pour avis
La Gérance

BAUMERT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 50 rue Principale
67150 SCHAEFFERSHEIM
494 020 548 RCS Strasbourg

Par décision de l'Associé unique de la Société en date du 30/12/2022, il a été décidé de réduire le capital de 5.609.100 € pour le porter de 6.609.100 € à 1.000.000 € par annulation de 5.609.100 actions.
L'article 6 et l'article 7 des Statuts sont modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis.

CRIGEL FRANCE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 500 000 Euros
Siège social : 14 rue de Saint-Nazaire
67100 STRASBOURG
R.C.S. STRASBOURG 391 229 986

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de 14 rue de Saint Nazaire – 67100 STRASBOURG au 15 rue de Saint Nazaire – 67100 STRASBOURG, à compter du 13/12/2022.
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG.

EARL BURGER

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 34 800 €
Siège social : rue Mercière
67270 ALTECKENDORF
340 336 007 R.C.S. STRASBOURG

Modification des dirigeants

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 12.12.2022, les associés ont décidé de nommer Mr Joffrey ZAEPFEL demeurant 6 rue des Moissons – 67270 SCHWINDRATZHEIM, gérant, à compter du 01.01.2023, en remplacement de Mr Eric BURGER, gérant démissionnaire. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

TRANSFORMATION

EARL HECKMANN V&D

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 57 600 €
Siège social : 15 rue de Fessenheim
67370 SCHNERSHEIM
324 118 447 R.C.S. STRASBOURG

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29.11.2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité :
1) la démission de la gérance de M. Vincent HECKMANN à compter du 01.11.2022.
2) la transformation de l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole à compter du 01.11.2022.
Ce qui entraine la publication suivante :
Dénomination : SCEA HECKMANN V & D
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 57 600 €
Objet : la société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, créés ou pris à bail par la société. Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : maintenue à 99 ans
Siège social : maintenu au 15 rue de Fessenheim 67370 SCHNERSHEIM
Gérant : M. Daniel HECKMANN demeurant 16 rue de Fessenheim 67370 SCHNERSHEIM
Cessions de parts sociales – Agrément
I.- Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité de trois quarts des voix exprimées.
Immatriculation RCS de STRASBOURG

ICE INGENIERIE CONSEIL EXPERTISE

INGENIERIE CONSEIL
ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

VANSKI SARL

TRANSFORMATION

Selon assp en date du 22 décembre 2022, l'associé unique de la société VANSKI, SARL ayant son siège 2 rue du Béarn, 67100 STRASBOURG, RCS STRASBOURG 849 644 141, a décidé avec effet au 01/01/2023 :
- D'augmenter le capital de 4.900 euros pour le porter de 100 à 5000 euros par incorporation de réserves ;
- De transformer la société en société à responsabilité limitée unipersonnelle sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Zviadi TKESHELASHVILI. Sous sa nouvelle forme de SARLU, la Société est gérée par : Zviadi TKESHELASHVILI.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

GESTION JM

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000€
Siège social : 26 rue du Général Leclerc 67120 MOLSHEIM
RCS SAVERNE 514 648 401

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2022, les associés ont pris acte et décidé la modification suivante :
- Transformation de SARL en SAS à compter du 1er janvier 2022.
- La gérante de la SARL devient Présidente de la SAS, à savoir Mme Chantal BERRON demeurant 31 rue d'Altkirch 67100 STRASBOURG.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Pour avis et mention.

RADIATION

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

BSE

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 1 rue Horace
67170 Brumath
838712727 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 15 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2022.
Monsieur Franck CAIRON, demeurant SAR LFB LOCATIONS, Porticcio 20166 Grosseto Prugnaa été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

CASCO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 8 000 €
SIEGE SOCIAL : 23 RUE DES BAINS
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE N° 444 462 956

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022, il résulte que :
- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2022 suivie de sa mise en liquidation.
- A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur Bernard GERBER demeurant à 67700 SAVERNE 23 rue des Bains, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 67700 SAVERNE 23 rue des Bains
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.
Pour avis, le liquidateur

EURL PASS'SPORTS

SARL au Capital de 1 500,-€
3 rue Mercure
67190 MUTZIG
Siret 453 402 679 00014

Lors de la décision unilatérale extraordinaire du 30 décembre 2022 associé unique a décidé de la dissolution de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévue par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guy MARGOGNE demeurant 5 Chemin Basse le loup 67130 LUTZELHOUSE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Chemin Basse le loup 67130 LUTZELHOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué à la Chambre de commerce de Strasbourg
Pour avis, le liquidateur

EASYCLIM ELSASS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue des Fougères
67500 HAGUENAU
Siège de liquidation : 8 rue des Fougères, 67500 HAGUENAU
885 190 751 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jonathan SCHMITT, demeurant 33 Cité de la Roselière 67660 BETSCHDORF, et prononcé la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur

CASHUALL

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, siège social : 4, Rue du Général Duport à 67170 BRUMATH, RCS STRASBOURG 893 005 512
Le 20/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Florent SALZMANN, demeurant 4, rue du Général Duport à 67170 BRUMATH pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du Général Duport, 67170 BRUMATH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judicaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

LES TROIS ARTS

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 100 euros
Siège social :
1 rue du Général de Gaulle
67450 LAMPERTHEIM
811809615 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGO en date du 30 août 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Hoiriya ELKHADIR demeurant 1 rue du Général de Gaulle, 67450 Lampertheim et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 30 juin 2022. La société sera radiée du RCS du STRASBOURG.
Le liquidateur

H & H

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège Social : 9 rue des Noyers
67115 PLOBSHEIM
532 158 813 R.C.S STRASBOURG

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2022 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Jean-Marie HELL, demeurant 9 rue des Noyers – 67115 PLOBSHEIM, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe de la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Strasbourg.
Le siège de la liquidation est fixé à 9 rue des Noyers – 67115 PLOBSHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG.
Pour avis

SCI L'ETINCELLE DE DEMAIN

SCI au capital de 1 000 euros
4A rue des Roses
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 820 169 746

L'AGE a approuvé le 30/11/2022, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Patrice MARATRAY, demeurant au 27 rue Baldner 67100 STRASBOURG pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 30/11/2022.
Mention au RCS de STRASBOURG
Pour avis, le liquidateur

PHOTO CELES

Lors de l'AGEX du 24 décembre 2022, l'associée unique de la société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 € dénommée PHOTO CELES sise 67140 BARR 12 rue des Boulangers – RCS COLMAR 844 284 141, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, procédé à la décharge de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du greffe du RCS de Strasbourg. Le liquidateur.

LE SEMIS

Lors de l'AGEX du 28 décembre 2022, les associés de la société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5 000 € dénommée LE SEMIS sise 67000 STRASBOURG 68 rue de Zurich – RCS STRASBOURG 850 815 853, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, procédé à la décharge de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du greffe du RCS de Strasbourg. Le liquidateur.